



CERCLE de l'AVIRON de NANTES

SECTION LOISIRS

Saison 2020

POUR DECOUVRIR L'AVIRON

Pour toute activité au Cercle de l'Aviron de Nantes, il est indispensable de **savoir nager**.

SEANCE DECOUVERTE : 20 € / personne

Séance d'initiation pour découvrir l'activité.



POUR ADHÉRER

COTISATION ANNUELLE :

- Loisirs non étudiants 1ère année : **395 €**
 - Loisirs non étudiants 2ème année : **380 €**
 - Loisirs non étudiants 3ème année : **360 €**
 - Loisirs non étudiants 4ème année et plus : **315 €**
 - Loisirs étudiants (moins de 27 ans) : **290 €***
- *Sur présentation de la carte étudiante 2019/2020

En cas d'inscription après le 1^{er} janvier, la cotisation est dégressive suivant le nombre de mois restants (non applicable sur la cotisation Etudiant).

Pièces à fournir à l'inscription :

- > 1 certificat médical annuel d'aptitude à la pratique de l'aviron
- > 1 photo récente au format JPEG (à envoyer à secretariat@canantes.com)
- > 1 chèque libellé à l'ordre du CA Nantes ou un virement (demande RIB au secrétariat)

Renseignements tous les jours auprès du secrétariat ou des moniteurs

Pour votre inscription, le secrétariat vous accueille :

- > le mardi matin, le mercredi après-midi
- > le vendredi et le samedi matin et après midi
- > ou par email : secretariat@canantes.com

Cercle de l'Aviron de Nantes

20, rue d'Alsace
44000 NANTES

Tél. / Fax : 02.40.50.67.45

www.canantes.com



CRENEAUX HORAIRES (POUR TOUS) :

* : les créneaux sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés avant la rentrée de septembre



Hiver (octobre à mars) :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h00 - 12h00	9h00 - 12h00		9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
12h00 - 13h30						
14h00 - 16h00	14h00 - 16h00		14h00 - 16h00	14h00 - 16h00		
16h00 - 18h00	16h00 - 18h00		16h00 - 18h00	16h00 - 18h00		
		18h30 - 20h30 En Salle				

Eté (avril à septembre) :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h00 - 12h00	9h00 - 12h00		9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
12h00 - 13h30						
	14h00 - 16h00		14h00 - 16h00	14h00 - 16h00		
	16h00 - 18h00		16h00 - 18h00	16h00 - 18h00		
18h00 - 20h00		18h30 - 20h30		18h00 - 20h00		

16h00 - 18h00	Créneaux non encadrés par un moniteur, réservés uniquement aux titulaires de l'aviron d'or.
14h00 - 16h00	Créneaux encadrés par un moniteur (seuls créneaux possibles pour les débutants et Initiation)

Pour que le moniteur puisse assurer un meilleur suivi de chacun sur l'eau, il est obligatoire de se présenter dans la 1^{ère} demi-heure du créneau pour embarquer.

Tout adhérent doit se conformer au règlement du club

Toute personne ayant acquitté une cotisation est assurée en responsabilité civile, conformément à la loi. Toute garantie complémentaire devra être souscrite à titre individuel. La MAIF propose une extension de garantie, le formulaire vous sera remis à l'inscription.

Toute inscription est définitive et correspond à une adhésion à une association Loi 1901 et non au paiement de prestations. Il ne sera donc effectué aucun remboursement partiel ou total de la cotisation.

Le Cercle de l'Aviron de Nantes se situe près du **pont de la Tortière**.

- En voiture, l'accès se fait par la **rue d'Alsace**
- A pieds ou en fauteuil, l'accès peut se faire directement depuis le **pont de la Tortière**, en longeant l'Erdre (direction centre ville).
- En bus : ligne C6 **Arrêt Coudray** et ligne 10 ou 23 **Arrêt Lemoine**



Cercle de l'Aviron de Nantes

20, rue d'Alsace
44000 NANTES

Tél. / Fax : 02.40.50.67.45

www.canantes.com

